



MARCILLAC vallon

3^{ème} trimestre 2023

INFOS MUNICIPALES

Le mot du Maire
Les passages piétons
Cimetière
Mots des élus minoritaires
Les travaux faits et à venir
Conseil Municipal des Jeunes

LA VIE DE LA COMMUNE

Rallye du vallon de Marcillac
Les aînés à Sète
Portes ouvertes école Jean Auzel
Saison culturelle
Badminton
Exercices feux de forêts

Chers habitants de notre commune,

Non, nous, ne ferons pas l'apologie de la météo, elle est toujours trop ... ou pas assez ... Mais que la saison soit pluvieuse ou sèche un minimum de précautions s'applique à nous tous.

Trop sec, nous ne devons pas faire de feux en extérieur et respecter les consignes d'arrosage ; trop pluvieux, nous devons nettoyer nos berges de ruisseaux tout particulièrement le Cruou et le Créneau.

De plus ce temps favorise incontestablement la pousse de la végétation qui encombre nos chemins ; oui, les employés municipaux sont à la tâche et non, des chemins n'ont pas été abandonnés.

Vous avez vu certains chantiers se terminer, d'autres commencer, d'autres créant des discussions et d'autres qui s'éternisent. Nous en parlons plus loin mais je voudrais parler des chantiers qui s'éternisent. D'abord, nous le savons tous, la main d'œuvre et les entreprises ne sont pas toujours disponibles. Ensuite, les surprises sont nombreuses, que ce soit en raison de travaux réalisés il y a bien longtemps suivant les normes de l'époque ou bien parce que les coûts de réalisation sont largement supérieurs aux estimations. Ce sont les raisons du retard des chantiers de la rue du Barry et des trottoirs de la rue des Coteaux.

Ces chantiers et les autres entraînent inévitablement des gênes passagères que nous devons supporter avec patience.

Au-delà de ces récriminations et de ces gênes passagères nous devons nous réjouir d'une saison d'été qui s'annonce avec de nombreuses activités auxquelles le plus grand nombre est invité à participer.

Nous laissons au lecteur la nécessaire interprétation du texte des élus minoritaires; cette revue trimestrielle n'est ni une tribune électorale ni une revue de polémique ce qui nous a déjà conduit à rejeter un article.

Nous avons laissé de la place au Conseil Municipal des Jeunes pour s'exprimer avec leurs mots sur les sujets qu'ils ont choisis.

Votre maire Jean-Philippe Périé

● Déplacement d'un passage piéton

Le passage clouté devant la Maison de la Presse a été déplacé un peu plus loin près de Ortho Vallon. Pour pouvoir être réglementaire un passage piéton impose quelques contraintes qui sont bien souvent liées à son utilisation. Les trottoirs à leurs deux extrémités doivent être abaissés et les bordures doivent être équipées de signaux tactiles. Ceci pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite ou aux mal-voyants. Pour pouvoir installer ces dispositifs, il est nécessaire que le trottoir soit suffisamment large pour permettre également le passage des piétons. Ces conditions n'étaient pas respectées du côté de la Maison de la Presse et ne rendaient donc pas possible le maintien du passage à son emplacement initial. Il faut également noter qu'une entreprise se doit de faire des installations réglementaires ; un passage piéton est fait pour traverser en sécurité, il doit donc respecter les règles de mise en œuvre.

● Débroussaillage

Marcillac-Vallon et Salles-la-Source ont été classées zone à risque pour l'incendie. Ceci crée pour tous les propriétaires l'obligation de débroussailler une zone de 50m autour de leur bâti. Cette obligation incombe au propriétaire du bâti, même si la parcelle contiguë ne lui appartient pas. Bien sûr, le travail doit être fait par le propriétaire de la parcelle sur demande de son voisin. La raison derrière cette nouvelle obligation est de permettre aux sapeurs pompiers de dépenser leur énergie à maîtriser les incendies de grande ampleur plutôt que protéger les habitats aux abords mal entretenus. Un courrier a été adressé aux personnes concernées et une réunion publique organisée par la commune de Salles-la-Source.

Nos amis les bêtes

La plupart d'entre nous aiment les animaux mais :

- Les maîtres de chiens doivent respecter notre environnement et nettoyer après leur passage ; c'est aussi vrai pour les pelouses et massifs fleuris qui sont forcément entretenus par quelqu'un.
- Les chats ne se nourrissent pas dans la rue, même les chats "sans maître".
- Les volatiles ne doivent pas être nourris et leurs nichoirs obturés. C'est la seule solution pour éviter leur multiplication ; nous avons essayé de les effaroucher et de les attirer vers des pigeonniers mais sans succès...

Merci de vos efforts, il en va du bien-être de tous.

Directeur de publication **J.P PÉRIÉ**

Conception, réalisation :

Coup de Pub - Valady

3^{ème} trimestre 2023 - tous droits réservés

● Réorganisation des concessions du cimetière



Dans un cimetière, les concessions peuvent être reprises par la commune dans les cas suivants : lorsqu'elles sont arrivées à échéance et qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ou à la suite du constat d'un état d'abandon, après mise en œuvre d'une procédure réglementaire, qui dure environ 3 ans et contient plusieurs étapes visant à informer les familles (constatation de l'état d'abandon ; établissement d'un procès-verbal ; second procès-verbal ; vote du conseil municipal sur le principe de la reprise ; établissement d'un arrêté).

L'arrêté, signé en novembre 2016, comptait 84 tombes à l'état d'abandon. Avant de pouvoir procéder aux exhumations, il fallait tout d'abord créer un ossuaire. Chose faite en ce début d'année 2023. Celui-ci ne pourra pas contenir l'ensemble des contenus des 84 tombes. Il faudra donc en créer un second, voire un troisième dans les années à venir.

Les opérations de reprise matérielle des concessions peuvent être engagées. Cela se traduit par l'accomplissement de deux opérations : l'exhumation des restes mortuaires et leur transfert à l'ossuaire municipal ou leur crémation, et l'enlèvement des monuments, signes funéraires et caveaux présents sur ces concessions.

Si vous souhaitez acheter une concession sur une tombe à l'état d'abandon, vous pouvez vous rendre sur place, dans le cimetière. Les tombes en question seront prochainement signalisées par un panneau « CONCESSION DISPONIBLE PRIÈRE DE S'ADRESSER À LA MAIRIE 05.65.71.72.25 ». Rapprochez-vous ensuite du secrétariat de mairie qui se chargera de faire le nécessaire pour la remettre en état.

Prochaine étape dans le projet du cimetière, la création d'un columbarium.

● Un point sur les travaux terminés et à venir

En cheminant pas à pas dans le village, nous pouvons constater que le tour de ville a fait peau neuve tant au niveau de l'éclairage public avec le remplacement des lampadaires et des ampoules qu'au niveau de la fin de la sécurisation qui s'est concrétisé par le marquage au sol (durée des travaux 9 mois).

On notera que le parking du Pont Rouge s'est doté de 30 à 40 nouvelles places bien utiles les jours de marché et que la commune a débarrassé les 5000 m² lui appartenant sous l'usine qui va permettre l'aménagement d'un parking avec probablement l'installation de panneaux solaire en ombrières.

En attendant de lui trouver une nouvelle vocation, les services techniques ont nettoyé la bâtisse nouvellement acquise (anciennement propriété de Mr Lavergne) à l'entrée de Beau-Soleil, l'enlèvement de la vieille caisse de camion par un récupérateur de fer et métaux est prévue mais tarde encore.

Les travaux de rénovation de l'ancien presbytère ont commencé le 5 juin avec l'arrivée de la grue, la durée des travaux prévue est de 20 mois. Ainsi, comme vous le savez, nos aînés qui bénéficiaient d'un local dans ce bâtiment peuvent désormais se réunir au rez-de-chaussée de l'immeuble rose » et la bibliothèque est hébergée dans d'excellentes conditions à la Maison des Territoires. Nous attendons donc avec impatience le nouveau pôle culturel qui va voir le jour.

Enfin, que les riverains de la rue des coteaux se rassurent la Sté Eiffage nous a assuré de la reprise des travaux de la réfection des trottoirs pour fin juin début juillet.

Pour terminer une campagne de marquage au sol est prévue sur l'ensemble du village dans les prochains mois.



● Lutter contre le moustique tigre

L'ennemi le plus redouté des étés tranquilles et des soirées en terrasse est de retour : le redoutable moustique tigre ! Outre le désagrément de ses piqûres le moustique tigre peut-être à l'origine de maladies graves comme la dengue ou le chikungunya ou le zika s'ils ont piqué, au préalable, une personne déjà infectée.

Il s'est maintenant adapté à nos environnements, en profitant d'une multitude de récipients, dans lesquels il pond ses œufs.

Pour prévenir ses piqûres, portez des vêtements longs et de couleur claire. Utilisez des répulsifs contenant du DEET, de l'IR3535 ou du picaridine qui sont efficaces contre ces insectes. Installez des moustiquaires aux fenêtres et aux portes pour l'empêcher d'entrer chez vous.

Petite astuce : Le moustique vole très mal quand il y a du vent ; l'été à l'extérieur mettez un ventilateur sous la table ou proche de vous, cela limitera le risque de piqûres.

Mais avant tout, il faut réduire au maximum ses sites de reproduction et en particulier les eaux stagnantes. Pour cela :

- Faire le tour des extérieurs, régulièrement pour supprimer les endroits où l'eau pourrait stagner dans ces espaces extérieurs (récipients et réservoirs artificiels, vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ...).

Pour les coupelles des pots de fleurs mettre du sable au fond, l'eau continuera ainsi à imbiber les racines sans laisser au moustique la possibilité de pondre.

- Invitez vos voisins à en faire autant ! Le moustique tigre vit dans un périmètre de 150m... faites passer l'information autour de vous !



● Le mot des élus minoritaires

Les années se succèdent et les projets initiés par la municipalité précédente arrivent enfin à leur phase de concrétisation .

Pôle culturel (ancien Presbytère) : la précédente municipalité d'Anne Gaben-Toutant a tout mis en œuvre pour que le bâtiment de cet ancien presbytère reste un bien communal, notamment en s'opposant à un projet privé. Dès lors, l'objectif de réhabiliter ce lieu pour les habitants de la commune et d'ouvrir le jardin au public était acté . La bibliothèque, l'école de musique du vallon , l'Harmonie de Marcillac et le club des aînés pourraient enfin bénéficier d'espaces plus propices et adaptés à leurs activités.

Nouvelles places de parking au « pont rouge » : les élus minoritaires ont été informés au son du tracto ! Un exemple illustrant la qualité de la communication au sein de cette équipe municipale vis à vis de nous ! Bref ! Le projet de prolonger le parking de la salle des fêtes derrière le « pont rouge », de sécuriser la sortie des véhicules vers la D 901 et d'aménager un espace détente en bordure du créneau est également un projet de l'ancienne équipe. Plusieurs années et beaucoup « d'énergie » ont été nécessaires pour procéder à l'acquisition de ces terrains pour modifier cet espace en vue d'un nouvel usage collectif.

Concernant ces deux points, nous constatons que l'équipe municipale actuelle a mis du temps à s'approprier ces projets mais les fait quand même aboutir. Nous nous en félicitons en posant toutefois un bémol sur le fait que la sécurisation de la sortie de parking du «Pont rouge» n'ait pas été retenue.

Point sur le budget communal :

Ces 3 dernières années (2020-2022), le budget met en évidence une majoration nette des dépenses réelles de fonctionnement. Ces dépenses font un bon de 1 249 000 € à 1 412 000 €.

Cette inflation s'explique par une augmentation des travaux de voiries, des dépenses liées à la rémunération du personnel en raison du recrutement d'agents supplémentaires mais aussi par la revalorisation significative de l'indemnité des élus . Ces chiffres induisent un résultat d'exercice annuel (différence entre recettes et dépenses) en diminution constante de 192 000 € à 146 000 €, ce qui minore d'autant plus les capacités d'investissements à venir. Mais grâce à la bonne trésorerie de 650 000 € laissée par l'ancienne municipalité, la majorité actuelle va pouvoir utiliser ce « fond de réserve » pour investir, ce qui impliquera qu'en fin d'année les liquidités avoisineront les 300 000 €. Ce seuil ne doit pas être plus bas afin que la collectivité puisse faire face au paiement de ses dépenses. L'augmentation de la taxe foncière de 39,25 % à 40,04 %, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la campagne de cette équipe, ne saurait suffire si elle n'est pas accompagnée d'une maîtrise des dépenses, le budget 2023 ne semble pas aller dans ce sens.

● Le service technique

Sous la supervision de son responsable Thierry Goumon, le service technique c'est aussi 4 agents polyvalents qui œuvrent à l'entretien des espaces verts, l'embellissement de la commune, l'entretien des bâtiments et voiries et sans qui la St Bourrou et d'autres manifestations ne pourraient avoir lieu car c'est à eux que revient la charge de l'installation des barrières, des déviations, des plots anti-intrusion, du montage de l'estrade et du déplacement du mobilier urbain, en bref avant et après notre belle fête de village beaucoup de manutention.

Par ordre d'ancienneté Vincent Camaly qui n'a pas son pareil pour la ferronnerie, Jean-Francois Gaben que vous voyez circuler régulièrement avec la balayeuse, Sylvestre Anthunes plus spécialisé dans la plomberie et Jean Luc Gardes affecté à l'entretien des espaces verts qui nous quittera dans quelques mois au terme de sa carrière professionnelle.



● Travaux à Foncourrieu

Ils sont maintenant arrêtés en raison d'études complémentaires rendues nécessaires après les travaux de préparation ou de démolition.

Le clocher était probablement totalement ouvert selon le principe du détail joint mais ceci reste à confirmer avant restauration. La poutraison était probablement peinte et agrémentée de décors.

La terrasse du prieuré au 1^{er} étage souffrait de problèmes d'étanchéité sévères vers la sacristie. Le démontage de son revêtement remet en question ce qui avait été prévu pour des raisons de durabilité dans le temps. De plus, le faîte du mur était considéré comme étant un assemblage de pierres, il s'agit en fait de vulgaire ciment probablement mis en place lors de la clôture du clocher. Le gros inconvénient du ciment est d'avoir accéléré le pourrissement des poutres qu'il était censé protéger !

Le chantier reprendra bien sûr, à la fin de cette phase d'études complémentaires.



● Retour sur la Saint Bourrou

Notre fête traditionnelle 2023 a une fois de plus été un succès grâce au travail de tous ceux qui l'ont préparée que ce soient les bénévoles ou bien le personnel communal. En plus des manèges, du vendredi soir au lundi après-midi notre village a été très animé : ouverture de la fête, bals ou concerts, bandas, petit déjeuner aux tripous, veau aligot, défilé vers Foncourrieu, dégustation à Cachefaix... Bien sur le plaisir de tous entraîne des désagréments pour certains; mais la fête a lieu une fois par an et s'est déroulée sans débordement notable. Vive la St Bourrou !



● Conseil Municipal des Jeunes

Ces deux pages ont été conçues (choix des articles et des photos) et réalisées (textes) par les jeunes conseillers du Conseil Municipal des Jeunes de Marcillac pour vous expliquer leurs actions et réalisations et vous faire partager leurs envies et projets.

Range Vélos

Le CMJ a eu l'idée d'installer des ranges vélos dans Marcillac en plus de ceux qui sont sur la place principale côté des toilettes publiques, et à côté de l'école publique Jean AUZEL.

À l'aide des services techniques de la commune, nous allons en installer d'autres dans les semaines qui arrivent, un à l'école privée des Prades, un à la salle des fêtes, un à Beausoleil et un à la piscine municipale. Le Conseil Municipal des Jeunes trouve cette idée très écologique.

Prix du patrimoine junior

C'est avec joie que nous avons été conviés début mai aux Archives Départementales à Rodez pour la remise du Prix du Patrimoine Junior.

En plus de Monsieur le Maire, étaient présents aussi bien évidemment, le conseiller municipal délégué au CMJ, une conseillère municipale, accompagnés de deux anciens conseillers municipaux des jeunes du premier mandat (2020-2022) et un représentant du deuxième mandat (2022-2024) également conseiller au CMJ.

Ce prix de 500 euros nous a été attribué pour la réalisation d'un circuit de découverte du patrimoine dans Marcillac-Vallon créé sous le premier mandat du CMJ en partenariat avec l'office du tourisme. Un fascicule de jeux ayant pour thème le circuit dans Marcillac-Vallon est disponible à l'Office du Tourisme.



Composteurs et jardins partagés

Aujourd'hui, on va vous présenter les raisons pour lesquelles nous voulons installer des composteurs et des jardins partagés à Marcillac.

Les composteurs sont utiles pour recycler les déchets et en faire de l'engrais naturel.

Il y a déjà un composteur à l'immeuble Bellevue, et nous aimerions en mettre d'autres dans la ville parce que cela sera bientôt obligatoire.

Nous avons commencé un projet pour en mettre un à la Poste et si possible dans d'autres endroits de Marcillac.

Nous avons aussi un projet de jardins partagés pour que tous les habitants de Marcillac puissent cultiver des fruits et légumes.



● Conseil municipal des jeunes

Commémoration et CMJ

Nous sommes le 8 mai 2023, 78 ans après l'armistice du 8 mai 1945, nous entendons l'harmonie de Marcillac qui joue devant la mairie.

Les élus du Conseil municipal jeunes ont été invités par Monsieur le Maire à participer au défilé de commémoration du 8 mai en hommage aux anciens combattants morts pour la France.

Il est 11h, le défilé commence.

Nous partons, Monsieur le Maire, les conseillers municipaux, les conseillers départementaux, les pompiers volontaires, les gendarmes, des anciens soldats qui portent les drapeaux, et l'Harmonie de Marcillac. Les membres du CMJ portent la gerbe.

Une fois arrivés au monument aux morts, les pompiers saluent. Puis, les trompettes, les flûtes et les saxophones entonnent la Marseillaise.

Sensuit une minute de silence en hommage aux combattants morts pour la France. Des membres du CMJ déposent la gerbe de fleurs au pied du monument.

Monsieur le Maire nous lit une lettre écrite par M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées, lettre prônant les valeurs républicaines.

Le tout s'est terminé avec le verre de l'amitié offert par la commune.



Un logo du CMJ pour être connu et reconnu

Dans le cadre de leurs réflexions sur la communication et sur l'information sur leurs projets, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont souhaité travailler sur un logo qui représenterait le Conseil, ses chantiers et le village. Cela nous a permis de réfléchir au message que nous voulions faire passer, aux symboles et aux éléments qui représentent pour nous le mieux notre village de Marcillac-Vallon : les couleurs de la ville (celles rouge et jaune du blason), le clocher de l'église, la Chapelle des Pénitents, les vignes – les feuilles et le raisin-, les collines, la pierre rouge, les cours d'eau qui nous entourent, mais aussi la silhouette du Pont Rouge...

Des propositions variées et un choix en commun - Plusieurs jeunes conseillers municipaux ont manié les crayons, les feutres et les ordinateurs avec talent et créativité pour proposer leur version d'un logo. Les propositions présentées ont été soumises au vote et la version retenue sera retravaillée par ordinateur. Elle comprendra les couleurs rouge et jaune vif du logo de la Ville, les mentions « CMJ » et « Marcillac-Vallon » ainsi que la représentation du Pont Rouge, symbole de l'entrée dans Marcillac. Il sera prochainement dévoilé officiellement.

« Cela nous permettra de mettre un logo sur nos projets, sur nos courriers, sur nos documents et que les gens sachent que cela vient du Conseil Municipal des Jeunes », explique un jeune conseiller, « c'est important pour que les gens connaissent notre action, et que l'on puisse montrer le travail réalisé ». « On espère qu'il plaira à tous, et qu'il restera longtemps l'emblème de notre jeune conseil municipal ».

Un vrai travail de réflexion et de créativité des enfants autour de l'identité du village vue par les jeunes et sur l'envie de partager leur projet qui a été « très apprécié » selon les jeunes élus !



● Rallye du Vallon de Marcillac–Aveyron

Une réussite pour la 23^{ème} édition

Après 2 annulations en 2020 et 2021 en raison du COVID, l'ARVM était ravie de pouvoir s'activer de nouveau en 2022 et ainsi remettre sur pied une des manifestations principales du Vallon de Marcillac. Après un gros travail pour renouveler le tracé à 60% en 2022, l'édition 2023 se voulait être dans la continuité. Seul changement sur la spéciale d'essai qui a pris place sur Nauviale et le tracé de la spéciale de Noailhac qui a été revu.

Toujours autant de plaisir à faire (re)découvrir notre magnifique région aux participants, spectateurs et officiels/commissaires qui viennent de toute la France. Aux 300 bénévoles locaux c'est environ 200 bénévoles supplémentaires qui viennent grossir l'équipe de l'ARVM pour un budget de fonctionnement aux alentours de 140 000€ dont environ 70% est injecté dans l'économie locale. Sans compter les recettes collectées par les APE et autres associations sportives locales qui tiennent les buvettes et points de restauration sur les zones accueillant le public.

L'ARVM c'est environ 40 personnes qui organisent le Rallye National du Vallon de Marcillac-Aveyron (24-26 Mars 2023) ainsi que le Rallye Régional du Pays Rignacois (11-12 Novembre 2023), participent chaque année au Téléthon, à la journée des associations, à des actions de sensibilisation sur la sécurité sur les rallyes au sein des collèges de Marcillac. Nous remercions les établissements scolaires de Saint Joseph et Pierre Soulages qui nous ont ouvert leur porte afin de pouvoir rappeler les règles de sécurité sur un rallye automobile.

Enfin, nous remercions les collectivités locales et la Communauté de Communes pour leur soutien dans l'organisation de cette manifestation qui rassemble petits et grands, passionnés ou non. Une pensée également pour les riverains qui tolèrent les gênes occasionnées par le passage de l'épreuve.



● Ballade des aînés à Sète

Créée en 1993, l'association « Les Grapillous du Vallon » poursuit le but fixé : participer à l'intégration des résidents de l'EHPAD de l'Hôpital du Vallon, maintenir le lien social en proposant sorties diverses, spectacles...

Pour financer ces activités, l'association organise un quine (gros succès !!) à la salle des fêtes de Marcillac ouvert à tous et bénéficie également d'une subvention de la mairie, qu'elle remercie chaleureusement pour son soutien !

A noter pour cette année 2023, une belle journée à la mer a été organisée le 24 mai ! Un groupe de résidents et personnels est allé se ressourcer à Sète vers la Corniche !! Belle journée de partages et d'échanges !! A renouveler a-t-il été entendu au lendemain de cette superbe sortie !!!



● Ecole publique Jean Auzel

L'école publique Jean AUZEL mobilisée pour ouvrir ses portes et partager son dynamisme

Partage des projets scolaires, sorties de fin d'années, 1^{ère} portes ouvertes au public et fête de fin d'année fédérant tous les intervenants : l'école Jean AUZEL a clôturé l'année de manière dynamique et enthousiaste !

1^{ère} portes ouvertes réussies

Pour découvrir ou redécouvrir l'école. Afin de faire mieux connaître à la fois les locaux, les projets et la dynamique de l'école, les enseignants, les parents délégués, l'association Le Créneau, la Mairie et l'APE ont organisé une première édition des portes ouvertes sur les deux sites de l'école élémentaire et de l'école maternelle le samedi 10 juin. L'occasion pour les nouveaux enfants inscrits et pour leurs parents de visiter les lieux, de rencontrer les enseignants et de découvrir les projets de chaque classe grâce aux explications d'élèves volontaires. Mais aussi pour toutes les familles, une occasion unique de pousser les portes de leur école Jean AUZEL, de se plonger dans ses projets et de partager sa vitalité parfois mal connue.

Un moment co-organisé par toute la communauté scolaire qui a permis d'accueillir quelques nouvelles familles et pour tous les intervenants de mener un projet collectif dans une fierté retrouvée après plusieurs mois de mobilisation en commun contre la perte d'un poste d'enseignant.



Une belle fête pour clôturer l'année et se réunir autour de l'école

Après le traditionnel spectacle des élèves en présence de plusieurs centaines de spectateurs dans la cour de la maternelle, le samedi 17 juin, tous les enfants se sont dirigés dans le parc public pour une fête de l'école « hors les murs ». L'occasion de célébrer avec les enseignants et les parents, la fin d'une année dense et de partager des jeux organisés par l'Association des Parents d'Elèves et le Créneau : jeux d'eau, maquillage, jeux en bois, dessins sur galets, goûter partagé, parcours d'épreuves, pesée de jambon... La soirée s'est terminée par un repas en commun à la salle des fêtes orchestré par l'APE autour de productions locales, d'une tombola et d'une piste de danse bien garnie jusqu'au bout de la nuit.

● Des nouvelles de la saison culturelle

Résidence d'artistes : qu'es aquo ?

Dans le cadre de sa première Saison Culturelle de Territoire la Communauté de Communes Conques-Marcillac a invité deux artistes à passer une semaine à la crèche La Soleihade à Marcillac-Vallon. Une semaine de résidence artistique pour partager leur univers, expérimenter, inventer, créer des complicités avec les enfants, les parents et l'équipe. Aude Boucon, « une bricoleuse de poésie » fait partie de la compagnie Les Bricoleuses à Toulouse. Ses valises regorgent de trésors : des tissus qui transforment les espaces, des fils et des plumes colorés, des clochettes, des livres qui se lisent à l'endroit et à l'envers. Magali Benvenuti est chorégraphe, interprète et fondatrice de la compagnie Tancarville à Grenoble. Avec finesse et sensibilité, elle a emporté les enfants dans des improvisations chorégraphiques tantôt ludiques avec des bottes de pluie et des percussions corporelles, tantôt poétiques. Le fil rouge de leur présence à la crèche a été la thématique du chemin. Chemins sensoriels qui mènent à des cabanes en miniature imaginées par Aude, sentiers dansés par Magali... Le point culminant a été une promenade au coeur du village ponctuée de surprises qui a permis à quelques résidents de l'EHPAD de rejoindre le joyeux cortège des enfants et des familles. Le soutien de la DRAC Occitanie et de la Caf a rendu possible ce temps riche d'échanges avec les deux artistes.

Le plaisir de cheminer avec les habitants et des artistes pleins de ressources se poursuit avec la nouvelle Saison 2023-2024 qui démarrera dimanche 24 septembre avec « Les absents » un spectacle de théâtre en déambulation à Salles-la-Source. Rejoignez-nous! Informations: 05 65 71 86 20

● Badminton dans le Vallon

Le « bad » est un sport complet et qui s'adapte aux capacités de toutes et tous. L'ensemble des muscles sont sollicités, ainsi que l'équilibre, les réflexes, la coordination des mouvements, la tactique et la stratégie.

Adultes venez découvrir cette discipline en septembre 2023 au gymnase Kervallon sur des créneaux partagés avec le tennis de table les mercredis à 20h30 et vendredis à 18h.

Pour plus d'informations : comitebad12@gmail.com / 06 27 30 21 77

● Exercice feux de forêts

Le samedi 1 juillet les sapeurs-pompiers de Marcillac, aidés de leurs collègues de Villecomtal ont réalisé une manœuvre feux de forêt près du hameau de Malviès sur la commune de Marcillac.

Cet exercice, piloté par le Lieutenant-Colonel Stéphane Coulon du groupement centre nord et organisé par le Lieutenant Dominique Dourdin à la demande du Capitaine Olivier Jarrousse Chef de centre, avait pour objectif de permettre aux personnels de revoir les différents types de manœuvres mais également de travailler en complémentarité avec le centre de secours de Villecomtal, limitrophe.

Malgré une météo des plus humides, les équipes ont effectué un travail remarquable et ont sauvé des flammes le hameau de Malviès ainsi que la végétation environnante.

La soirée s'est clôturée autour d'un débriefing au centre de secours de Marcillac avec la présence du Colonel Mickaël Lecoq, Directeur Départemental du SDIS et de Madame Edwige BOUDOU, premier adjoint, représentant Monsieur le Maire de Marcillac.



Agenda des manifestations à venir

Juillet :

Mardi 11 20h30 projection sous le clocher,
Animation Hors les murs

Vendredi 14 Feu d'artifice
Repas champêtre - Lou Bringaires

Mardi 18 Don de sang – EFS

Samedi 22 Quine - Club Pétanque
Le Guingois place de l'église,
soirée de concerts,

Lundi 24 Concert de Jazz (à Foncourrieu)

Août :

Vendredi 4 Concert – Harmonie

Dimanche 9 Concert Violoncelle
Les Amis de Foncourrieu

Vendredi 11 Foire aux vins

Mardi 22 Concert cabrette et accordéon
les Amis de Foncourrieu

Dimanche 27 16h00 soleil et cabrette à Foncourrieu,

Mardi 29 Projection sous le clocher,
Animation Hors les murs

Septembre :

Samedi 2 Fête des 60 ans - Club Quilles

Vendredi 8 Apéro-concert – Lou Bringaires

Samedi 9 Journée des associations cette année
à St Christophe

Dimanche 17 Rando VTT et pédestre autour du vin
La Grappe Sportive,

Cela s'est passé ce trimestre ... entre autres.



Chorale Saint Joseph



Concert des Harmonies



Concert à l'église



Enfouissement des réseaux



Inauguration nouvelle expo photos



Fête de la bière



Saint Bourrou 2023



Ouverture du parking du Pont Rouge



Portes ouvertes école Jean Auzel



Nouvelle signalétique



Travaux route de Rodez



Vide grenier "lou bringaïres"

● Départ de Marie-Françoise – SIMON



Marie-Françoise, 5^{ème} adjoint, et son époux Denis ont décidé de se rapprocher de leurs attaches familiales en Bretagne.

Marie-Françoise a donc remis sa démission de tous ses mandats d'élu.

Elle a été particulièrement active dans le domaine des affaires scolaires, du Conseil Municipal des Jeunes et de la bibliothèque.

Nous l'en remercions très chaleureusement, et c'est une paire de bras et une tête en moins! Nous leur souhaitons la meilleure installation possible et espérons les revoir en tant que touristes.

● Etat Civil

Attention : Les prises de rendez-vous ou d'information pour une carte Nationale d'identité ou un passeport, s'effectuent désormais sur le site de la Commune :

<https://app.synbird.com/12330-marcillac-vallon-mairie-de-marcillac-vallon>

Aucune prise de RDV ne sera faite par téléphone.



Panneau Pocket

toutes les informations utiles sur la commune et les environs

Téléchargez gratuitement l'application Panneau Pocket et inscrivez les deux liens :

Marcillac-vallon-12330

Gendarmerie COB de Marcillac -12330

Mairie

Courriel : mairie@marcillacvallon.fr

Site internet : marcillacvallon.fr

Téléphone 05 65 71 72 25

Permanence des élus : dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h. Sur rendez-vous.

A la une

Le tableau de la Une est une œuvre de Bernard Forichon qui dans sa jeunesse venait régulièrement chez son oncle et sa tante (" le gaulois" et Marcelle dont les anciens se souviendront), les propriétaires du bar des sports .

Très attaché à Marcillac et passionné de peinture, il a restitué certains des monuments emblématiques de la commune dans ses œuvres et en particulier cette belle représentation de la Chapelle de Foncourrieu.

Naissances

MASINI Dariann, Laurent, Serge

29 mars 2023 - Rodez

Décès

ROUILLON Jeannine

25 mars 2023 - Marcillac-Vallon

AUSSIBAL Paul

31 mars 2023 - Marcillac-Vallon ☒

DEBANC Georges

1er avril 2023 - Marcillac-Vallon

GRANJOUX Pierre

3 avril 2023 - Marcillac-Vallon

SIMON épouse HELUIN Marie-Louise

7 avril 2023 - Rodez

INIZAN veuve GENEVRIEZ Marie

22 avril 2023 - Decazeville

LEHON Bernadette

28 avril 2023 - Marcillac-Vallon

CUSSAC Jean

30 avril 2023 - Villefranche-de-Rouergue

VERAGHE veuve LANTERNIER Jacqueline

17 mai 2023 - Salles-la-Source

MILLIOT veuve TIVERNÉ Régine

18 mai 2023 - Rodez

BERTHOMIEU Germaine

21 mai 2023 - Marcillac-Vallon

SOLINHAC Henri

28 mai 2023 - Olemps

BOU veuve RUMÈBE Simone

28 mai 2023- Escandolières

VIEILLEDENT Paulette

29 mai 2023- Marcillac-Vallon

PUISSANT-PAGANON veuve DOUGÉ Elise

4 juin 2023 - Marcillac-Vallon

DELMAS veuve BARDOU Yvette

7 juin 2023 - Marcillac-Vallon

BEX René

14 juin 2023 - Figeac

RUDELLE André

21 juin 2023 - Marcillac-Vallon

CAVALIE Jean

22 juin 2023 - Marcillac-Vallon